

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 19 JANVIER 2018**

C.M.18.01.

Date de convocation : 12 janvier 2018
Date d'affichage : 12 janvier 2018
Compte-rendu succinct : 24 janvier 2018

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 26
Votants : 35

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf janvier, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - M. BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT – - MMES IOSUB - SIMONOT – MM. MORENCY - FOURNIER - BEKKOUCHE - GUILLOU - EUDE - MME KLEIN-POUCHOL - MME MERLIN - M. BENELHABIB – MMES SEGHIRI - JANIAUD-VERGNAUD – QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE - MME WAYACK PAMBE - M. MOHAMED - MME MANDILE – M. BENARAB (ARRIVEE 20H45) - M. VIALADE – MME DUVERNOIS - M. BRULIN.

ETAIENT REPRESENTES : M. FROSSARD (POUVOIR M. VERMOT) - MME CRISPIN (POUVOIR MME QUATREHOMME) – MME BOURETTE (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) - M. AUMARD (POUVOIR MME SIMONOT JUSQU'A 21H20) – MME DENIS (POUVOIR MME VERTENEUILLE) – MME SANE (POUVOIR M. FOURNIER) – M. MENDY (POUVOIR MME IOSUB) – M. DAMONT (POUVOIR M. BILLARD) – MME GOMIS (POUVOIR M. BRULIN).

SECRETAIRE : MME VERTENEUILLE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- 17.11.026 - CONTRAT DE PRET 2017 D'UN MONTANT DE 1 500 000 € AUPRES DU CREDIT AGRICOLE – CACIB) - CA BRIE PICARDIE.
17.12.027 - CONVENTION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE AVEC LA BANQUE POSTALE DE 1 500 000 €.
17.12.028 - AVENANT N°1 AU CONTRAT D'ASSURANCE AUTOMOBILE N°3040-005 CONCLU AVEC LA SMACL.
17.12.029 - CONVENTION « ROUTAGE EMAIL » POUR LA DIFFUSION DE LA LETTRE D'INFORMATION NUMERIQUE DE LA VILLE DE TORCY.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

ADMINISTRATION GENERALE

18.01.01 - ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE.

Suite à la démission de Monsieur Paul BILLARD de son poste d'Adjoint, le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un Adjoint au Maire. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote. Les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	34
A déduire bulletins blancs	4
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	30
Majorité absolue	18

Monsieur Ouassini BEKKOUCHE a obtenu 30 voix.

Monsieur Ouassini BEKKOUCHE, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés a été élu et immédiatement installé.

18.01.02 - DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES.

Le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité fixe à quatre le nombre des Conseillers Municipaux Délégués.

18.01.03. -. DELEGATIONS DE FONCTIONS DONNEES PAR LE MAIRE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-18 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des délégations de fonctions données par le Maire aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux Délégués, comme suit :

Adjoints au Maire

Madame Nicole VERTENEUILLE	1 ^{ère} Adjointe	Déléguée aux Finances et aux Nouvelles Technologies.
Monsieur Jacky FROSSARD	2 ^{ème} Adjoint	Délégué à la Voirie, aux Bâtiments et aux Rétrocessions.
Madame Christine CRISPIN	3 ^{ème} Adjointe	Déléguée aux Politiques sociales et aux Solidarités.
Madame Brigitte EUDE	4 ^{ème} Adjointe	Déléguée au Sport et au Développement des pratiques sportives pour tous.
Monsieur Michel VERMOT	5 ^{ème} Adjoint	Délégué à l'Habitat et à l'Urbanisme.
Madame Estelle BOURETTE	6 ^{ème} Adjointe	Déléguée à la Démocratie locale et à la Citoyenneté.
Monsieur Philippe AUMARD	7 ^{ème} Adjoint	Délégué à la Culture, à l'Animation socioculturelle et au Commerce.
Madame Christine IOSUB	8 ^{ème} Adjointe	Déléguée aux Politiques éducatives.
Monsieur BEKKOUCHE	9 ^{ème} Adjoint	Délégué à la Jeunesse, à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle.

Conseillers Municipaux Délégués

Madame Elyane SIMONOT	Conseillère Municipale Déléguée auprès de la Maire-adjointe déléguée aux Politiques éducatives.
Monsieur Eric MORENCY	Conseiller Municipal Délégué aux Transports en commun, aux Déplacements et aux Liaisons douces.

Monsieur Daniel FOURNIER Conseiller Municipal Délégué à l'Environnement, au Développement durable et l'Agenda 21.
Monsieur Jean-Claude GUILLOU Conseiller Municipal Délégué auprès de la Maire-adjointe déléguée aux Politiques sociales et aux solidarités.

CONTROLE DE GESTION

18.01.04 - EQUIPEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE DE TORCY - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE AU TITRE DU SOUTIEN A LA MODERNISATION DES FORCES DE POLICE MUNICIPALE D'ILE-DE-FRANCE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de renforcement des moyens de la Police municipale de Torcy dont le montant est estimé à 8 200,50 € HT. et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 2 870,18 € pour ce projet et à signer tout acte ou document nécessaire à cet effet.

18.01.05 - DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DE SEINE ET MARNE POUR ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS PAR LE PREFET DE REGION.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les opérations et leurs modalités de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter le fonds de soutien à l'investissement public local et à effectuer toute formalité nécessaire à cet effet.

Les opérations sont les suivantes :

- Au titre de la rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables : réalisation d'un programme de travaux d'éclairage public, ainsi que des travaux de performances énergétiques sur divers sites.
- Au titre de la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics : réalisation d'un programme de travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public dans le cadre de la mise en place d'un Agenda D'Accessibilité Programmée (ADAP).

18.01.06 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre, 3 abstentions et 31 voix pour) adopte le Budget Primitif 2018 équilibré à 43 364 596,83 € en dépenses et en recettes comme suit :

- Fonctionnement.....	32 159 204,41 €
- Investissement.....	11 205 391,42 €

CULTURE

18.01.07 - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « MJC ANDRE PHILIP ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe la subvention au profit de l'association « MJC ANDRE PHILIP » à hauteur de 233 000 €, auxquels s'ajoute une subvention complémentaire dans le cadre du projet arts visuels mis en œuvre par la Commune, d'un montant de 20 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs et de moyens avec cette association.

18.01.08 - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE LA CITE » (OMAC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe la subvention à hauteur de 400 000 € au profit de l'association « OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE LA CITE » (OMAC) et autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs et de moyens avec cette association.

18.01.09 - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « COMITE DES FETES ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe la subvention à hauteur de 37 000 € au profit de l'association « Comité des Fêtes » et autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs et de moyens avec cette association.

SPORT

18.01.10 - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS » (OMS).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe la subvention à hauteur de 93 296 € au profit de l'association « Office Municipal des Sports » (OMS) et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec cette association.

18.01.11 - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « TORCY HANDBALL MARNE LA VALLEE ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe la subvention à la somme de 133 000 € à l'association « Torcy Handball Marne la Vallée », dont l'acompte de 75 000 € a été d'ores et déjà réglé et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Torcy Handball Marne-la-Vallée ».

18.01.12 - CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « UNION SPORTIVE TORCY PARIS VALLEE DE LA MARNE FOOTBALL».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe la subvention à hauteur de 62 800 € au profit de l'association « Union Sportive Torcy Paris Vallée de la Marne Football » et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec cette association.

18.01.13.. - SECTEUR 2 DE L'ARCHE GUÉDON - ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PLAINE DU BEL AIR AUPRES D'OPH77.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'acquisition auprès d'OPH77 des parcelles BI 383 et BI 337p d'une emprise d'environ 4 121m² au prix de 10 000€. Il est précisé que la Ville, en tant qu'acquéreur, prendra à sa charge les frais d'acte. Monsieur le Maire est autorisé à signer les pièces et actes afférents à cette acquisition et effectuer toutes formalités nécessaires.

18.01.14 - ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE - CESSION A L'EPAMARNE DU CHEMIN DES BASSES BONDROLLES ET DU CHEMIN DES HAUTES BONDROLLES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la cession à l'EPAMARNE du chemin des Basses Bondrolles d'une superficie d'environ 203 m² pour un montant de 812 € et d'une partie du chemin des Hautes Bondrolles d'une emprise d'environ 360 m² pour un montant de 1 440 €. Monsieur le Maire est autorisé à signer les pièces et actes afférents à cette cession et à effectuer toutes les formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25 le dix-neuf janvier deux mille dix-huit.

Le Maire

Guillaume LE LAY-FELZINE

